

Cabinet ESSNER - SELARL d'avocats au Barreau de Grasse

Le Saint Christophe - 3 rue de Bône - 06400 CANNES - Tél. 04.97.06.68.80

E-mail : essner@essner-avocats.com - Site internet : www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A CANNES-LA BOCCA,

20 à 26, boulevard du Midi - Résidence «ROYAL PALM »

LE LOT N°63 : **APPARTEMENT** de 2 pièces principales,
dans Bâtiment A n° 302 - LOI CARREZ - 44.01 m²

LE LOT N°90 : **GARAGE** dans le Bâtiment B, au sous-sol

La résidence ROYAL PALM se situe en bord de mer, à proximité directe des plages. Une zone commerciale dite des Tourrades est à proximité, à moins de dix minutes en voiture, ainsi qu'un complexe cinéma et une zone avec tous commerces de proximité. L'accès se fait aisément depuis le bord de mer et la résidence se trouve à environ quinze minutes du centre-ville de CANNES. Un aéroport est à proximité également de la résidence ainsi qu'une gare ferroviaire. Le port de Mandelieu-la-Napoule se trouve également à une dizaine de minutes en voiture de la résidence.

ADJUDICATION JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 à 9H

au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, 37, avenue Pierre Sémard

QUALITE DES PARTIES : Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « ROYAL PALM », dont le siège est à 06150 CANNES-LA BOCCA, 20 à 26, boulevard du Midi, représenté par son Syndic en exercice, la SAS MAZIMMO, immatriculée au RCS de CANNES, sous le numéro 878 518 224, dont le siège est à 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, 203, avenue du 23 Août, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

En vertu d'une Assemblée Générale en date du 26 AOUT 2025, autorisant la saisie immobilière.

Ayant pour Avocat postulant Maître Renaud ESSNER, Membre de la SELARL CABINET ESSNER,

DESIGNATION : Les parties divises et indivises d'un ensemble immobilier dénommé « ROYAL PALM », sis à 06150 CANNES-LA BOCCA, 20 à 26, boulevard du Midi, lieudit La Roubine, cadastré section AE, Numéro 157, pour 11 a 01 ca ; Numéro 158, pour 1 a 98 ca ; Numéro 160, pour 1 ha 04 a 08 ca ; Formant le lot 3 du Lotissement SNCF. Objet d'un état descriptif de division-règlement de copropriété publié le 18 OCTOBRE 2005, volume 2005 P, numéro 9201.

Les parties divises comprenant :

LE LOT NUMERO 63 : UN APPARTEMENT de 2 pièces principales, dans le bâtiment A, au 3^{ème} étage, avec les 52/10.000^{es} des parties communes ;

LE LOT NUMERO 90 : UN GARAGE, dans le bâtiment B au sous-sol, avec les 7/10.000^{es} des parties communes.

DAT : + de cinq ans.

OCCUPATION : L'appartement est vide.

SYNDIC : SAS MAZIMMO, dont le siège est à 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, 203, avenue du 23 Août.

Mise à prix :

100.000 €

Consignation pour enchérir : 10.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, le 14 AVRIL 2026, sous le n° 26/00041, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

SURENCHERE Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER. Tél. 04 97 06 68 80

VISITES : MARDI 3 NOVEMBRE 2026 de 8 h à 9 h - VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026 de 14 h à 15 h